



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



« Le syndrome du bébé secoué, Y a-t-il controverse médicale et judiciaire ? »

Avec la participation de la Haute autorité de santé

Les 13, 14 et 15 novembre 2019

Lieu :

**Ecole de la magistrature de Paris
Amphithéâtre Jean-François BURGELIN
3 ter, quai aux Fleurs 75004 Paris**

Directeurs de la session :

Laetitia DHERVILLY, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris, sous-directrice de la formation continue à l'ENM

Anne LAURENT-VANNIER, médecin, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Pour vous inscrire :

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/formation-recherche/colloques>

Mercredi 13 novembre 2019

9H30 : Accueil des participants, présentation de la session

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

Laetitia DHERVILLY, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris, sous-directrice de la formation continue à l'ENM

9H45 Film ENM « Les conséquences des secouements pour l'enfant »

10H00 : « Présentation historique du syndrome du bébé secoué »

Professeur Michel ROUSSEY, professeur honoraire de pédiatrie de l'Université de Rennes I, ancien responsable de la Cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger du CHU de Rennes, expert près la cour d'appel de Rennes

10H45-11heures : Pause

11H00 : « Les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) »

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, présidente du groupe de travail HAS

12h45-14h15 : Déjeuner

14H15 : « L'extrême violence du geste et son caractère volontaire »

Professeur Jean-Sébastien RAUL, université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation

15H15 : « Apport essentiel de l'imagerie »

Docteur Catherine TREGUIER, CHU de Rennes, expert près la cour d'appel de Rennes

16H15-16h30 : Pause

16H30-18h : Table ronde « Le signalement et les premiers actes d'enquête »

Laetitia DHERVILLY, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris, sous-directrice de la formation continue à l'ENM

Claire EL KEBIR BERGANTINI, responsable du service socio-éducatif, hôpital Necker Enfants Malades

Docteur Thomas BLAUWBLOMME, hôpital Necker Enfants Malades

18H00 : Fin de la journée

Jeudi 14 novembre 2019

Imputabilité des lésions au secouement

Imputabilité du secouement à l'auteur

9 heures. Apport des expertises judiciaires.

***Docteur Caroline RAMBAUD**, hôpital Raymond Poincaré, Garches, expert près la cour d'appel de Versailles*

***Professeur Catherine ADAMSBAUM**, hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (94), expert agréé par la Cour de cassation*

***Docteur Caroline REY-SALMON**, UMJ Hôtel Dieu, Paris, expert agréé par la Cour de cassation*

***Docteur Anne LAURENT-VANNIER**, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation*

11 h-11h15 : Pause

11h15 : Actes essentiels de l'enquête

***Guy BERTRAND**, commandant fonctionnel à la brigade de protection des mineurs de Paris, chef de la cellule intrafamiliale*

***Laetitia DHERVILLY**, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris, sous-directrice de la formation continue à l'ENM*

***Dr Caroline REY-SALMON**, UMJ Hôtel Dieu, Paris, expert agréé par la Cour de cassation*

12h45-14 heures : Déjeuner

Prendre en compte la défense contestataire de l'instruction au procès

14 heures : Expertises et contreexpertises

Professeur Catherine ADAMSBAUM, hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (94), expert agréé par la Cour de cassation

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

15h30-15h45 : Pause.

15h45: Expérience des assises.

Aude CHRISTAU, présidente de cour d'assise, TGI d'Orléans

Laetitia DHERVILLY, magistrat, ancien chef de la section des mineurs du parquet de Paris, sous-directrice de la formation continue à l'ENM

18 heures : Fin de la journée

Vendredi 15 novembre 2019

La méconnaissance par les professionnels, apport de la science.

9h : La méconnaissance par les professionnels.

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

9h45 : Méthode d'élaboration de la recommandation HAS SOFMER

Docteur Pierre GABACH, chef du service des bonnes pratiques professionnelles, HAS

10h30 : pause

10h45 : Contenu des recommandations : argumentaire et fiches techniques.

Docteur Anne LAURENT-VANNIER

11 h15 -12 h : La controverse sur cette recommandation

Docteur Pierre GABACH, chef du service des bonnes pratiques professionnelles, HAS

12H00-13h30 : Déjeuner

La défense des droits de l'enfant victime

13H30 : Mesurer les séquelles de l'enfant victime

Docteur Mathilde CHEVIGNARD, hôpitaux de Saint-Maurice (94)

14H30 : L'indemnisation de l'enfant et de ses proches

Maitre Franck Colette

16H00 : Evaluation de la session

16h30 : Fin de la session